

Juris Info



N° 1 209 | Mai 2024

Ce document a pour objet de transmettre les informations juridiques intéressant les organismes de formation aux métiers du BTP.

La direction des Affaires juridiques et de la Vie institutionnelle (DAJVI) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

FRANCE COMPÉTENCES : CALENDRIER DES SÉANCES DE LA COMMISSION EN CHARGE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

La Commission de France compétences, en charge de la certification professionnelle, a annoncé sur son site internet son calendrier des séances pour la période de mai à décembre 2024. A titre de rappel, parmi ses missions principales, la Commission est chargée d'émettre des avis conformes pour les demandes d'enregistrement aux répertoires nationaux : RNCP et RS.

Ces dates ont été communiquées à titre informatif et peuvent être modifiées en fonction des exigences du calendrier :

- Jeudi 30 mai 2024;
- Mercredi 26 juin 2024 ;
- Jeudi 18 juillet 2024;
- Lundi 30 septembre 2024;
- Mercredi 30 octobre 2024;
- Mercredi 27 novembre 2024 ;
- Mercredi 18 décembre 2024.

Ces séances se tiendront mensuellement, excepté en août.

A la fin de chaque séance, la Commission transmettra ses avis au Directeur général de France compétences. En cas d'avis favorable, l'enregistrement aux répertoires nationaux est prononcé par le Directeur général dans un délai maximal de trois jours.

Les décisions sont publiées sur le site internet de France compétences et ultérieurement au Journal officiel de la République française.

Contact: Laure Desnoyers, DAJVI

laure.desnovers@ccca-btp.fr